

Chères et chers enseignants

En cette rentrée 2026, notre cap tient en quatre verbes qui disent l'essentiel de notre mission collective : *instruire, protéger, unir et prévoir.*

- Instruire, parce que la maîtrise des savoirs fondamentaux et l'élévation du niveau de tous les élèves demeurent notre première responsabilité. Le français et les mathématiques en constituent le socle : lire, écrire, s'exprimer avec précision, raisonner, calculer et résoudre des problèmes sont indispensables à la réussite de tous les apprentissages. Notre ambition est donc claire : *faire progresser chaque élève, grâce à des apprentissages explicites, structurés et exigeants, avec la même exigence pour tous, quels que soient leur parcours, leur établissement ou leur territoire.*
- Protéger, parce qu'aucun apprentissage durable n'est possible sans un cadre scolaire serein et sécurisant. La lutte contre toutes les formes de violence et de harcèlement, l'attention portée à la santé et au bien-être de chacun, comme le respect des valeurs de la République, constituent des exigences quotidiennes.
- Unir, parce que l'École doit permettre à chacun de trouver sa place et de dépasser les déterminismes. Dans notre académie, riche de la diversité de ses territoires, nous devons continuer à agir pour l'égalité des chances, l'inclusion et l'égalité entre les filles et les garçons.
- Prévoir, enfin, parce que notre École doit anticiper les évolutions de la société et préparer les élèves à construire leur avenir. Cela suppose de faire évoluer nos pratiques, d'accompagner les parcours et de donner à chacun les moyens d'une orientation choisie et ambitieuse.

Les lettres de rentrée que vous adressent aujourd'hui les corps d'inspection s'inscrivent pleinement dans ce cap académique. Elles en proposent, pour chaque discipline et chaque champ professionnel, une déclinaison concrète : elles précisent les priorités de l'année, mettent en perspective les évolutions pédagogiques et institutionnelles et constituent un point d'appui pour l'action collective des équipes.

Je souhaite qu'elles soient aussi une invitation à poursuivre le travail engagé, au plus près des classes, des établissements et des réalités de chaque territoire, avec une même exigence : faire progresser et réussir tous nos élèves.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement sans faille pour faire vivre cette ambition tout au long de l'année scolaire.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée et une très belle année scolaire 2026-2027.

La rectrice

Virginie DUPONT



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection d'académie
Inspection pédagogique régionale**

Clermont-Ferrand, le 4 septembre 2026

Affaire suivie par :

Dewavrin-Farry Marilynne

Legenne Guillemette

Rocher Nicolas

Les Inspecteurs d'Académie -
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
d' Histoire - Géographie
à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'Histoire-Géographie
Copie à Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée scolaire 2026-2027

Très chères et chers collègues,

En ce début d'année scolaire, et à la suite d'un été qui, nous l'espérons, vous aura été agréable, nous sommes très heureux de vous retrouver et de vous souhaiter une très bonne rentrée. Nous connaissons bien votre professionnalisme ainsi que l'investissement dont vous avez pu faire preuve l'année dernière auprès des élèves, et nous tenons à vous en remercier chaleureusement.

En cette nouvelle année, nous souhaitons la bienvenue aux collègues qui rejoignent notre communauté professionnelle, qu'il s'agisse de nouveaux entrants dans le métier ou de collègues découvrant ou retrouvant notre territoire.

Nous tenons également à féliciter toutes celles et ceux qui ont réussi les exigeants concours de recrutement des professeurs de nos disciplines. Nous ne pouvons que vous féliciter des réussites obtenues aux agrégations et CAPES/CAER internes d'histoire géographie en 2026 dans notre académie. Nous continuerons d'accompagner les collègues désireux de travailler ces concours, qui sont à la portée de tous.

Par ailleurs, nous remercions grandement celles et ceux d'entre vous qui ont contribué en 2025-2026 à l'animation de nos disciplines : chargés de mission d'inspection, professeurs formateurs, producteurs de ressources pédagogiques, concepteurs de sujets d'examens, membres des commissions d'harmonisation de la session 2026, professeurs tuteurs de collègues entrants dans le métier ou en charge d'accompagnements ponctuels, maîtres de stage, etc.

Nous vous proposons une lettre de rentrée en deux temps : l'un consacré à l'actualité de nos disciplines, le second portant sur les actions éducatives et les éducations transversales en lien avec nos disciplines.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une très belle année scolaire 2026-2027.

Marilynne DEWAVRIN-FARRY

Guillemette LEGENNE

Nicolas ROCHER

Sommaire

I. Actualités de nos disciplines

L'équipe des IA-IPR d'histoire-géographie

Les enseignants missionnés

Les rendez-vous de carrière / PPCR et inspections

Enseignements et nouveaux programmes (EMC, HG)

Les examens

La formation continue

DNL/SELO/ / Baccalauréats binationaux / SI/BFI / certifications

Le site académique

II. Actions éducatives et éducations transversales en lien avec nos disciplines

Mémoire et citoyenneté

Education au développement durable et à la transition écologique

Education à la Vie Affective, relationnelle et à la Sexualité

I. Actualités de nos disciplines

➤ L'équipe des IA - IPR (inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional) d'histoire-géographie pour l'année 2026-2027

L'équipe des IA-IPR d'histoire-géographie en charge de l'académie de Clermont-Ferrand est identique à celle de l'an passé.

Communication professionnelle

Pour toute communication, vous pouvez nous contacter par courriel ou par téléphone :

Marilyne DEWAVRIN-FARRY : marilyne.farry@ac-clermont.fr - 06 23 35 90 14

Guillemette LEGENNE : guillemette.legenne@ac-clermont.fr - 06 18 52 03 53

Nicolas ROCHER : nicolas.rocher@ac-clermont.fr - 06 23 35 90 17

Nous vous rappelons que vous devez utiliser votre adresse électronique académique (libellée en prenom.nom@ac-clermont.fr) pour toutes vos communications professionnelles (il n'y a plus de bascule possible de cette boîte professionnelle vers une boîte personnelle). Seule l'adresse académique est utilisée pour la diffusion d'informations professionnelles, il est donc pertinent de la consulter fréquemment.

Dossiers

Outre la gestion académique de la discipline histoire-géographie et de l'EMC, qui est notre priorité, nous portons également les dossiers mentionnés ci-dessous :

- Marilyne DEWAVRIN-FARRY, référente Mémoire et citoyenneté.
- Guillemette LEGENNE, cheffe de mission académique EDD.
- Nicolas ROCHER, référent académique Education aux Médias et à l'Information.

➤ Les enseignants missionnés

L'équipe des IA-IPR s'appuie sur plusieurs enseignants missionnés qui prolongent ses actions. Nous tenons à les remercier pour leur engagement.

Chargés de mission d'inspection (CMI) :

Quatre CMI contribuent au bon maillage du territoire :

- Monsieur Denys CIGLOTTI, professeur au lycée Simone Weil du Puy-en-Velay,
- Monsieur Frédéric DERNE, professeur au lycée Emile Duclaux d'Aurillac,
- Madame Julie LABRANDINE, professeure au lycée Jeanne d'Arc de Clermont-Ferrand,
- Madame Isabelle LARBAUD, professeure au lycée Paul Constans, à Montluçon, rejoint l'équipe et nous lui souhaitons la bienvenue dans cette mission importante. Elle succède à madame Florence CLÉMENT, professeure au lycée Mme de Staël de Montluçon, que nous remercions vivement pour son engagement, sa rigueur professionnelle et son souci de répondre aux attentes des collègues durant les six années de sa mission.

Ces collègues sont amenés à effectuer des visites conseils auprès des enseignants contractuels, des enseignants stagiaires ainsi que des enseignants titulaires (hors PPCR).

Formateurs Académiques (FA) :

L'histoire-géographie bénéficie de l'appui de trois professeurs Formateurs Académiques :

- Monsieur Jean-Philippe CHEMIN, professeur au lycée Jeanne d'Arc de Clermont-Ferrand, que nous accueillons et à qui nous souhaitons la bienvenue dans cette belle mission. Il prend la suite de Madame Françoise SUDI-GUIRAL, professeure au lycée Descartes de Cournon. Nous tenons à saluer chaleureusement et avec reconnaissance Madame SUDI-GUIRAL pour son travail remarquable au service de notre institution et des collègues, dans l'accompagnement de chacune et chacun, en formation initiale et continue. Un grand merci pour l'ensemble des travaux menés, pour les réflexions pédagogiques et didactiques et les propositions associées.
- Madame Anne-Sophie MAHIDDINE, professeure au collège Henri Pourrat de Ceyrat.
- Madame Emilie PAIN, professeure au collège Baudelaire de Clermont-Ferrand.

Les missions des professeurs FA sont, entre autres, d'assurer le suivi et l'animation de la formation initiale, en lien avec l'INSPE, et de la formation continue des enseignants titulaires et contractuels, ainsi que le suivi des tuteurs.

Missions complémentaires :

Monsieur Mickaël LAURENT, professeur au collège Charles Péguy de Moulins, est Interlocuteur Académique pour le Numérique (IAN) et Professeur Référent Disciplinaire Académique (PREDAC) dans le domaine de l'usage des ressources numériques ; il fédère les actions du pôle

de compétences académique Histoire - Géographie et numérique. Il est également webmestre du site numérique disciplinaire de notre académie.

- Monsieur Sébastien BELLET, professeur au collège Joseph Hennequin de Gannat, intervient sur des missions transversales en lien avec le dossier "Citoyenneté et valeurs de la république".

- Monsieur Romain VERDIER, professeur au lycée Murat à Issoire, assurera cette année la mission d'accompagnement de l'agrégation interne auprès de l'inspection. Il prend l'intérim de madame Solène WAECKERLE, professeure au lycée Valéry Giscard d'Estaing de Chamalières, que nous remercions pour son investissement sans faille et son professionnalisme.

➤ **Rendez-vous de carrière / PPCR et inspections**

Le rendez-vous de carrière, dans le cadre du protocole Parcours, carrières, rémunérations (PPCR) comprend un temps d'inspection et un temps d'entretien avec l'inspecteur et le chef d'établissement. Il constitue un moment privilégié pour nourrir la réflexion sur les pratiques pédagogiques et identifier les besoins de formation ou d'accompagnement de votre développement professionnel. Nous vous invitons à valoriser à cette occasion vos expériences acquises tout au long votre parcours.

Depuis l'année 2019-2020, la date du rendez-vous de carrière est notifiée à l'agent au plus tard 15 jours calendaires avant la visite. Sont concernés les enseignants positionnés dans les échelons 6, 8 et 9.

Nous envisageons ces rendez-vous comme des temps d'échanges constructifs sur vos pratiques et comme le moyen de porter un regard réflexif sur votre parcours professionnel, sur les compétences acquises ainsi que sur vos perspectives de carrière et de formation.

Afin de préparer ces entretiens, nous vous conseillons de consulter le Guide du rendez-vous de carrière téléchargeable sur le site ministère : <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>. Il contient en annexes, entre autres, le descriptif des cinq compétences du référentiel sur lequel se base l'évaluation.

Nous vous invitons également, si vous le souhaitez, à remplir le document de référence de l'entretien (annexe 4), destiné à alimenter votre réflexion personnelle sur votre parcours, et à nous le transmettre en amont de la visite.

En complément, vous êtes libre de mettre à notre disposition tout support qui permettra de valoriser votre travail (documents pédagogiques, cahiers d'élèves des différentes classes, progressions et évaluations, projets, lettre de mission...).

Par ailleurs, les IA-IPR peuvent à tout moment, en dehors des rendez-vous de carrière, effectuer des visites d'inspection auprès des enseignants titulaires ou contractuels. Ceci peut notamment être le cas lors de rencontres d'équipe, ou afin de faire un point individuel sur vos pratiques professionnelles.

➤ Enseignements et nouveaux programmes

L'objectif central de nos enseignements est de permettre aux élèves qui nous sont confiés d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires afin de les aider à s'insérer le mieux possible dans la société démocratique qui est la nôtre. A nos yeux, l'histoire et la géographie, par les repères culturels et scientifiques qu'elles permettent, par les savoir-faire qu'elles portent (dans les domaines de l'analyse ou de l'argumentation), par les attitudes qu'elles promeuvent (notamment par le développement de l'esprit critique) sont particulièrement nécessaires aux élèves de notre temps.

Cette année, les principales actualités de nos disciplines sont les suivantes :

Continuation de la mise en œuvre des nouveaux programmes d'Enseignement Moral et Civique

Les nouveaux programmes d'Enseignement Moral et Civique sont entrés en application depuis septembre 2024. Ces programmes, parus en juin 2024, sont consultables au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale : <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo24/MENE2413934A>. Cette année, les programmes de 6^e, 3^e et Terminale entrent en application.

Dans l'académie de Clermont-Ferrand, tous les enseignants porteurs de l'EMC ont été formés pour les niveaux concernés (5^e et 2^{de} au cours de l'année 2024-2025 ; 4^e et Première en 2025-2026). Des mises en perspectives notionnelles, des ressources pour faire la classe et des propositions pédagogiques sollicitant les compétences civiques et citoyennes des élèves, leur ont été proposées par un groupe d'enseignants formateurs dédié sur les thématiques de ces niveaux. En 2025-2026, le fil directeur était « Evaluer au service des apprentissages d'EMC ».

Vous pouvez consulter ici les ressources produites à votre intention et qui vous ont été présentées lors des différents temps de formation mis en œuvre depuis 2024 dans l'académie : <https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/histoire-geographie/emc/>. Vous y retrouverez les programmes, les supports de présentation sur la philosophie et les logiques d'écriture des programmes, une réflexion sur les compétences, les focales sur EMC et EMI, EMC et EDD, ainsi que des propositions de programmation et de démarches pédagogiques sur l'ensemble des niveaux concernés.

Le ministère a également complété et actualisé les **ressources d'accompagnement pour l'EMC** : livrets pédagogiques pour les niveaux de 5^e, 4^e, 3^e, 2^{de} et 1^e ; un Vademecum « Eduquer à la citoyenneté » qui recense de nombreuses ressources permettant de mettre en œuvre des projets d'éducation à la citoyenneté, au développement durable, aux médias et à l'information.

<https://eduscol.education.gouv.fr/4752/ressources-d-accompagnement-pour-l-enseignement-moral-et-civique-au-college>

<https://eduscol.education.gouv.fr/5787/programmes-et-ressources-en-enseignement-moral-et-civique-voie-gt>

Nouveaux programmes d'histoire-géographie de collège

Les nouveaux programmes des cycles 2 et 3 ont été publiés au BO n°22 du 28 mai 2026 et sont disponibles via le lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo22/MENE2608631A>

Vous retrouverez le programme de cycle 3 sur notre site académique : <https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/histoire-geographie/2026/06/02/parution-des-nouveaux-programmes-de-6eme/>

Le nouveau programme de 6^e entrera en vigueur en septembre 2027. Il fera l'objet de formations en bassins qui se tiendront en avril-mai 2027.

Nous vous tiendrons informés quant à la publication des programmes de cycle 4. Pour le moment, le projet est consultable via le lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/media/228385/download>

➤ Examens

Baccalauréat - épreuve terminale (HGGSP)

Pour la session 2026 du baccalauréat, la moyenne académique en spécialité Histoire, Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques est située à 11,85, conforme à la moyenne nationale.

Nous remercions les enseignantes et enseignants porteurs de cet enseignement et l'ensemble des correcteurs de cette épreuve pour leur implication.

Baccalauréat - contrôle continu

Comme vous le savez, des textes récents (Note de service : du 25-8-2025 <https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo32/MENE2523744N>) apportent des précisions sur les pratiques évaluatives en lien avec le contrôle continu.

Nous y retrouvons des éléments structurants dont la plupart des équipes pédagogiques se sont déjà saisis :

- la nécessaire concertation au sein des équipes disciplinaires ;
- la diversité des formes et types d'évaluation à prendre en compte (évaluations formatives, sommatives ...) associée à une réflexion sur la progressivité des apprentissages ;
- la hiérarchisation des différentes notes, coefficientées en fonction de vos choix pédagogiques ;
- l'identification d'un nombre de notes signifiant pour chaque période (trimestre ou semestre) ;
- l'explicitation de ces éléments auprès des élèves et des familles.

Diplôme National du Brevet (DNB)

Nous vous rappelons que l'obtention du brevet a été soumise à des changements. Désormais, les épreuves terminales du DNB comptent pour 60 % de la note finale (contre 50 % jusqu'alors), tandis que le contrôle continu en représente 40 %. La note de contrôle continu est calculée à partir des moyennes annuelles de toutes les disciplines (toutes au même coefficient) obtenues par les élèves en classe de 3e, et non plus à partir des huit composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

L'épreuve écrite terminale d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique (EMC) se compose de deux sous-épreuves : l'une portant sur l'histoire et la géographie, avec un coefficient de 1,5 ; l'autre portant sur l'EMC, avec un coefficient de 0,5. Cette épreuve écrite terminale est l'une des quatre épreuves écrites du DNB (aux côtés du français, des mathématiques et des sciences). Chacune des épreuves écrites terminales est assortie d'un coefficient 2.

Ces nouvelles modalités d'évaluation dans le cadre d'un contrôle continu renforcé sont mises en perspective dans un mémento publié par le Ministère, dont nous vous avons déjà parlé et dont nous vous conseillons vivement la lecture, que vous soyez professeur en collège ou en lycée : [« Évaluer les élèves de 3e dans le cadre des nouvelles modalités d'attribution du diplôme national du brevet \(DNB\) »](#)

En ce qui concerne la session 2026, la moyenne académique est de 12/20 en histoire-géographie et de 11,65 en enseignement moral et civique.

Nous tenons également à remercier les enseignantes et enseignants impliqués dans les corrections du DNB, ainsi que les coordinatrices et coordonnateurs, qui ont œuvré au sein des différents centres de correction. Nous remercions les chefs et cheffes d'établissement pour l'organisation et la qualité de leur accueil.

➤ **Formation continue**

L'offre de formation académique est co-construite avec les services de l'EAFC (Ecole Académique de Formation Continue).

La formation statutaire sur les nouveaux programmes

Les journées de formation dévolues au nouveau programme de sixième, qui seront déployées en avril-mai 2026 au sein des bassins sont statutaires, et donc obligatoires. Elles n'apparaissent pas dans l'offre de formation académique car seront liées à inscription par votre chef d'établissement (principaux et directeurs). Nous reviendrons vers vous pour vous informer de l'ouverture des inscriptions en temps voulu.

L'offre de formation sur inscription via l'E AFC

Cette année, les campagnes d'inscription sont communes pour l'ensemble des personnels et organisées en **deux périodes**.

La 1^{ère} campagne est ouverte depuis le 29 juin et **jusqu'au 13 septembre**. Elle concerne les formations qui se dérouleront sur le 1^{er} semestre scolaire. Une 2^{ème} campagne d'inscription sera programmée début janvier pour les formations qui se tiendront sur le 2nd semestre.

Vous avez la possibilité de formuler 4 vœux, à classer par ordre de priorité.

L'offre de formation est en ligne et consultable à partir de SELIA sur le site de l'E AFC ou directement via le lien : <https://paf.ac-clermont.fr/>

Au sein de cette offre, vous trouverez notamment **les actions disciplinaires suivantes** que nous avons choisi de reconduire au vu des retours très positifs qu'elles ont suscité (nous vous invitons à vous référer aux fiches descriptives pour en savoir plus) :

- le mardi 13 octobre 2026 : **présentation du concours du CNRD sur le thème annuel « Les étrangers dans la Résistance 1940-1945 »**
- le mardi 17 novembre 2026 : **“L'intelligence artificielle et l'enseignement de l'histoire-géographie”**
- le mardi 8 décembre 2026 : **« Favoriser l'autonomie, le goût et engagement de l'élève dans les apprentissages »**

Les restrictions budgétaires, d'une part, la mise en place des actions de formation obligatoires (nouveaux programmes histoire et géographie à l'échelle de tous les bassins au 3^e trimestre), d'autre part, expliquent que les formations disciplinaires proposées soient moins nombreuses que les années précédentes. D'autres actions pourraient être proposées lors de la 2^{ème} vague d'inscription au plan académique de formation. Nous vous en rappellerons les dates le moment venu.

Nous vous rappelons par ailleurs que de nombreuses actions qui peuvent vous concerner au premier chef sont disponibles au sein du catalogue de formation, même si elles n'apparaissent pas dans les offres disciplinaires.

Nous vous invitons également à effectuer des recherches par « **parcours** ». En effet plusieurs modules de formation ont un lien direct avec nos disciplines, que ce soit :

- En EDD :
 - 26A0060297 - « Découvrir La fresque du climat »
 - 26A0060298 - « Enseigner avec les objectifs pédagogiques du développement durable »

- En EMI :
 - 26A0060189 - « Réseaux sociaux, intelligence artificielle et médias contemporains : Décrypter, analyser et produire de l'information »
 - 26A0060188 - « Développer l'esprit critique des élèves dans le monde de l'information »
 - 26A0060190 - « Le podcast en EMI : produire des podcasts radio pour travailler les fondamentaux de l'EMI et ses finalités disciplinaires »
- En éducation à la citoyenneté :
 - 26A0060229 - « Défendre la France »

➤ **DNL/SELO / Baccalauréats binationaux / SI/BFI / certifications :**

Quelques éléments peuvent intéresser nombre d'entre vous :

Dans la continuité de ces deux dernières années, le British Council (organisme d'État en charge de promouvoir et de soutenir l'enseignement de l'anglais en France) développe une nouvelle série de 4 webinaires sur la thématique de l'EMILE ou de l'enseignement d'une discipline non linguistique (DNL). Ces webinaires sont destinés à la fois aux personnels du premier degré (professeurs des écoles, formateurs) et du second degré (professeurs d'anglais et/ou de disciplines non linguistiques). D'une durée d'1h, ils sont programmés en fin de journée entre janvier et février 2027.

L'inscription et la participation sont gratuites. L'inscription se fait sur le site du British Council : <https://www.britishcouncil.fr/programmes/programmes-anglais/education/developpement-professionnel/dnl/webinaires>

Vous pouvez retrouver la note de service sur les Échanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants : calendrier de dépôt et de traitement des candidatures pour l'année 2027-2028 dans le BO n°30 du 23 juillet 2026 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo30/MENC2613145N>

Plusieurs dispositifs sont présentés, notamment les stages de perfectionnement linguistiques, pédagogiques et culturels destinés aux enseignants de DNL.

DNL/SELO

<https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/histoire-geographie/section-europeenne-discipline-non-linguistique/>

Nous conservons pour l'année 2026-2027 les questions au programme de Terminale dans les différentes langues.

Ainsi est maintenu le **principe du traitement, a minima, d'une question obligatoire en histoire et d'une question obligatoire en géographie**. Nous vous invitons à vous référer à la grille des programmes, disponible sur le site académique de l'histoire-géographie :

<https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/histoire-geographie/wp-content/uploads/sites/3/2023/09/CLERMONT-Grille-programmes-DNL-SELO-2023-2024.pdf>

Vous pouvez également vous référer à la page nationale pour ces enseignements : <https://eduscol.education.gouv.fr/5265/apprendre-en-langue-vivante-selo-et-dnl-hors-selo>

De plus, la **note de service du 27 juillet 2021** précise les modalités de l'évaluation spécifique de contrôle continu pour les élèves en SELO et DNL :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121393N.htm>

Nous remercions les enseignants membres de jury des épreuves de DNL pour leur implication et leur investissement.

Nous remercions les collègues d'avoir permis d'implémenter la banque de sujets. Nous souhaiterions ajouter cette année encore quelques nouveaux sujets. De plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement.

Baccalauréats binationaux

Nous remercions les enseignants qui se sont investis dans les épreuves des baccalauréats binationaux et qui se sont appropriés les exigences des épreuves et des modalités de correction dématérialisée, d'entente et d'harmonisation nationales. Merci pour la disponibilité dont vous avez fait preuve.

SI/BFI

En ce qui concerne notre académie, l'arrêté de référence reste celui du 23 janvier 2024 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049097598>

Lors de la mise en place des SI et des BFI, les partenaires internationaux ont accordé une place particulière à la DNL histoire-géographie et aux enseignants qui la prennent en charge dans les établissements. Notre discipline est partie prenante de la réussite de ces nouveaux dispositifs sur le long terme. Nous remercions les enseignantes et les enseignants d'histoire-géographie qui s'investissent au service d'un renforcement des compétences linguistiques de nos élèves.

Les pages EDUSCOL sur les SI et BFI :

Vous trouverez l'ensemble des informations sur le site suivant :

<https://eduscol.education.gouv.fr/5286/le-baccalaureat-francais-international-bfi>

Ce site très complet vous donne accès à toutes les informations utiles : textes de référence, programmes, ressources, modalités d'évaluation, fiches d'aide à l'évaluation, annales de sujets d'examens.

Certifications en discipline non linguistique (DNL)

Nous rappelons aux enseignants d'histoire-géographie qui ont développé des compétences en langues vivantes qu'ils peuvent se présenter à des certifications en discipline non linguistique. Nous vous encourageons dans un premier temps à vous renseigner sur la page EDUSCOL dédiée aux certifications complémentaires : <https://eduscol.education.fr/1485/les-certifications-complementaires>.

Les collègues intéressés par la certification en langues vivantes pourront bénéficier d'un webinaire courant octobre au sein de l'académie. Nous vous en informerons dès les modalités connues.

Pour les candidats à une certification DNL, nous vous invitons à vérifier régulièrement la page du site académique qui fixe le calendrier des épreuves : <https://www.ac-clermont.fr/certifications-complementaires-125180>

Pour les enseignantes et les enseignants qui ont le projet de passer une certification DNL et pour celles et ceux qui ont déjà acquis une certification, il est conseillé de consulter régulièrement le site de la DAREIC de l'académie de Clermont-Ferrand pour y trouver des informations sur les projets, les partenariats internationaux et les possibilités de formation continue et de perfectionnement linguistique : <https://www.ac-clermont.fr/europe-et-international-121541>

Les nouvelles informations seront disponibles sur le site académique. Vous pouvez écrire à Marilyne Dewavrin-Farry, en charge de ces thématiques pour les IA-IPR HG.

➤ **Site académique**

Nous nous conseillons de consulter régulièrement le site histoire-géographie de notre académie afin de vous tenir informé de l'actualité de nos disciplines : <https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/histoire-geographie/>

Ce site est tenu et implémenté par notre webmestre Mickaël LAURENT que nous remercions de son travail au service de nos disciplines.

Ces pages font le point sur l'actualité de nos disciplines. Elles permettent la consultation des informations institutionnelles et offrent la possibilité d'accéder à des ressources scientifiques et pédagogiques (propositions de séquences et de séances issues du terrain, mises en ligne des groupes de production et des éléments proposés lors des actions de formation), avec l'objectif de favoriser le partage des idées et le travail collaboratif.

II. Actions éducatives et éducations transversales en lien avec nos disciplines

➤ Mémoire et citoyenneté

L'École a pour mission d'incarner, de faire vivre et de transmettre aux élèves les principes et les valeurs de la République.

Comme vous le savez, à partir de cette rentrée 2026, une cérémonie commémorative est organisée dans le cadre scolaire dans les quatre jours ouvrés précédant ou suivant le 11 novembre. Des ressources et informations complémentaires sont disponibles : <https://eduscol.education.gouv.fr/6420/commemorer-le-11-novembre>

La transmission des principes et des valeurs de la République se construit autour de l'EMC. Elle peut aussi s'appuyer sur les différentes actions éducatives proposées sous forme de travaux concernant des événements ou par l'implication dans des concours.

Vous retrouverez prochainement sur le site académique les informations concernant les concours, qu'ils soient mémoriels ou relatifs à la citoyenneté. Tous ces concours sont proposés afin de favoriser la pédagogie de projet, éventuellement dans le cadre de travaux interdisciplinaires.

Parmi les concours, le "Concours National de la Résistance et de la Déportation" (CNRD) a une place importante. Vous trouverez bientôt des informations générales sur le site Eduscol : <https://eduscol.education.gouv.fr/6390/participer-au-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation>

Pour le concours 2026-2027, le thème est « **Les étrangers dans la Résistance (1940-1945)** ». Vous trouverez la lettre de cadrage du concours du président du collège des correcteurs du CNRD, Monsieur Rachid Azzouz, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche.

La brochure pédagogique, rédigée sous l'autorité de la Fondation de la Résistance, en lien avec les partenaires du concours sera disponible et accessible en ligne d'ici octobre 2026. Elle est en général présentée lors du Festival de l'Histoire à Blois. Une sitographie, des fiches méthodologiques seront mises en ligne sur le site Eduscol. Le règlement et le calendrier du concours vous seront communiqués ultérieurement.

D'autres concours, "La flamme de l'égalité", "Bulles de mémoire" sont autant de projets qui peuvent vous permettre de travailler différemment avec les élèves.

Le thème du concours "La flamme de l'égalité" 2026-2027 est inchangé : « Femmes en esclavage ». Vous trouverez les éléments sur le concours sur le site Eduscol, notamment le dossier pédagogique.

Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions pour le CNRD comme pour la flamme de l'égalité se font sur l'application ADAGE, plateforme numérique de l'éducation nationale dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle. Vous trouverez des

éclairages via <https://eduscol.education.fr/3004/l-application-adage>. Le référent culture de votre établissement peut vous aider.

Le concours "Bulles de mémoire" a pour thème en cette 13^e session : « **À feu et à flots. La mer dans les guerres contemporaines** ». Vous trouverez toutes les informations sur le site suivant : <https://www.onac-vg.fr/bulles-de-memoire>. Les inscriptions sont ouvertes du 8 septembre 2026 au 31 mars 2027 sur ADAGE également.

A ces concours, il faut ajouter des appels à projets pour l'année 2026-2027, proposés par la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du ministère des armées :

Deux sont maintenus : « **Villes en guerre à l'époque contemporaine** » et « **Jeunesses en guerre** ».

Un nouveau est mis en œuvre : « Lieux de mémoire des conflits contemporains », dont vous trouverez le descriptif au lien suivant :

https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/chemins-memoire/20260722_SGA-DMCA AAP 2026 2027 Lieux de memoire-descriptif.pdf

Ces appels à projets sont mis en ligne sur le site les chemins de la mémoire <https://www.defense.gouv.fr/chemins-memoire>

Pour plus d'informations sur ces appels à projets et plus largement sur les dispositifs liés à l'enseignement de défense, vous pouvez contacter Eddy Oziol, professeur Lettres-Histoire au lycée Pierre-Joël Bonté à Riom, délégué académique à l'éducation à la défense : eddy.oziol@ac-clermont.fr. Je le remercie pour son investissement et l'aide apportée aux collègues sur ces thématiques de défense mais également dans le cadre de sa mission auprès de la DAAC comme référent mémoire et commémorations.

Des concours scolaires d'éducation à la citoyenneté sont également proposés : le Parlement des enfants, le concours Clemenceau, le concours Découvrons notre Constitution. Vous pouvez déjà retrouver des éléments aux liens suivants :

<https://eduscol.education.gouv.fr/6156/le-parlement-des-enfants>

<https://eduscol.education.gouv.fr/6171/concours-decouvrons-notre-constitution>

La 30^e édition du Parlement des enfants a pour thème « **Favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous** ». Le calendrier est resserré en raison du calendrier électoral. **La date limite d'envoi des candidatures au DASEN est fixé au 6 octobre. Les enseignants de 6^e intéressés par ce concours peuvent contacter Marilyne Dewavrin-Farry, référente mémoire et citoyenneté (marilyne.farry@ac-clermont.fr) qui les mettra en relation avec les services des DSDEN.**

Le concours Découvrons notre Constitution conserve le thème « **L'État de droit** » pour l'année scolaire 2026-2027. Les modalités sont déjà disponibles via le lien suivant : <https://eduscol.education.gouv.fr/6171/concours-decouvrons-notre-constitution>

La thématique et les modalités pour le concours Clemenceau ne sont pas encore connues.

D'autres concours scolaires, dont nous vous enverrons les modalités et le calendrier, mobilisent également élèves et enseignants :

Le Prix Samuel Paty, initié par l'APHG, Association des Professeurs d'Histoire-Géographie, et porté par des professeurs, invite à favoriser le collectif grâce à un projet de classe, rendant hommage à notre collègue assassiné le 16 octobre 2020.

Le prix Ilan Halimi s'inscrit dans l'objectif de mettre en exergue l'engagement de la jeunesse pour une société plus fraternelle et la lutte contre les stéréotypes et les préjugés racistes et antisémites.

➤ **Education au Développement Durable et à la Transition Ecologique**

Dans le contexte de transition écologique actuel, l'éducation au développement durable s'enracine plus que jamais comme une priorité de l'École. Par son impact sur le devenir de nos sociétés et par son statut d'éducation transversale et systémique, elle a vocation à imprégner le quotidien des élèves.

Si l'éducation au développement durable et à la transition écologique concerne l'ensemble du système éducatif, la spécificité de nos disciplines et de nos programmes d'enseignement nous rend tout particulièrement légitimes pour porter et faire comprendre aux élèves les enjeux et les démarches de cette éducation.

Aussi comment faire vivre concrètement l'EDD dans vos classes et au sein de vos établissements ? De nombreuses pistes s'offrent à vous.

Inscrire les compétences de l'EDD dans son enseignement d'histoire-géographie EMC

Pour accompagner les enseignants de toutes les disciplines dans la mise en œuvre de cette éducation, le ministère a publié en octobre 2023 un [référentiel de compétences pour l'éducation au développement durable et à la transition écologique](#), complété en octobre 2024 de **repères de progression** et **attendus de fin de cycle** pour l'ensemble de la scolarité de la maternelle au lycée et déclinés sur 6 grandes thématiques : biodiversité et écosystèmes, alimentation, eau et changement climatique, gestion durable des ressources naturelles, aménagement durable des territoires, numérique.

Vous pourrez consulter avec profit toutes ces ressources, reliées à des contenus disciplinaires et associées à des **exemples d'activités pédagogiques** et de **situations d'enseignement** :

- Attendus de fin de cycle 3 : <https://eduscol.education.fr/document/61223/download>
- Attendus de fin de cycle 4 : <https://eduscol.education.fr/document/52581/download>
- Attendus de fin de lycée : <https://eduscol.education.fr/document/61214/download>

Accompagner et valoriser le travail des éco-délégués

Quelques ressources et actions possibles :

- s'inscrire au [prix de l'action éco-déleguée](#)
- participer à la 2^e Journée académique des éco-délégués qui se tiendra en mai 2027, suite à la réussite de la [première édition](#)
- consulter [la page Eduscol sur les éco-délégués](#), avec des liens vers des guides et des ressources

S'inscrire dans une démarche de labellisation E3D

L'objectif de la labellisation E3D est d'engager les élèves dans une appréhension concrète des enjeux de l'EDD, au travers des projets et des enseignements, tout en impliquant l'ensemble de la communauté éducative et en ouvrant l'établissement sur l'extérieur par des partenariats. 78% des collèges et lycées de l'académie sont labellisés à ce jour.

Si vous souhaitez entrer dans la démarche de labellisation ou la renouveler, les formateurs du groupe EDDACLER sont missionnés pour vous accompagner : <https://pedagogie.ac-clermont.fr/edd/processus-de-labellisation/>

S'appuyer sur un réseau de partenaires

- solliciter les **services éducatifs** de territoires emblématiques, comme les Parcs Naturels Régionaux de l'académie : [PNR du Livradois-Forez](#) (PNRLF), [PNR des Volcans d'Auvergne](#) (PNRVA).
- participer à des **projets, actions et concours** nationaux comme l'« Appel des pôles », « Réinventer le monde » avec l'AFD, « Jeunes Reporters pour l'Environnement » avec l'association Teragir, ou départementaux (« Défi collège », dispositif « Etablissements témoins » sur la réduction des déchets avec Valtom63) autour du développement durable.

Ces propositions ne sont que quelques exemples non limitatifs. Vous serez informés durant l'année des possibilités d'actions et délais d'inscription.

Ressources

Des ressources académiques et nationales vous accompagnent dans vos envies et vos projets :

- « Transition », [la lettre saisonnière académique de l'EDD](#) : agenda, zoom, ressources et témoignages sont au menu de chaque lettre
- le [site pédagogique académique de l'EDD](#)
- le [portail national de l'EDD](#)

Nous vous invitons également à consulter, si vous le souhaitez, la double page du [dossier de presse académique](#) qui fait le point sur les actions de l'EDD (p. 22-24)

En vous remerciant pour l'engagement, la créativité, la patience et le temps mis en œuvre au service de cette éducation si porteuse de sens et de vivre-ensemble pour nos élèves.

➤ **Le programme d'Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité: une ambition collective**

Le premier programme français d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS) est mis en œuvre depuis la rentrée 2025. Fruit d'une large concertation nationale, ce programme a fait l'objet d'un consensus inédit dans la communauté éducative, en étant adopté à l'unanimité par le Conseil supérieur de l'éducation. Les contenus de ce programme reposent sur des données scientifiques solides, sur les valeurs républicaines et sur des textes de lois.

L'EVARS vise à construire une culture commune de l'égalité et du respect de soi et des autres, qui dépasse la seule dimension biologique de la sexualité. Elle permet à chaque jeune d'accéder à une information claire, adaptée à son âge, respectueuse des différences individuelles, et promotrice d'égalité.

Les enseignants d'histoire-géographie et d'EMC, tout comme les autres membres de la communauté éducative, sont invités à y contribuer en s'appuyant sur le travail collectif mené dans les établissements, notamment au sein des Comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) ainsi que sur les nombreuses [ressources](#)¹ disponibles sur cette nouvelle éducation transversale: livrets pédagogiques, parcours de formation, repères pour la mise en œuvre du programme.

¹ <https://eduscol.education.gouv.fr/5916/mettre-en-oeuvre-le-programme-evarevars>